BTV Beter gekeurd / Bien vérifié

Bureau Technique Verbrugghen asbl

☐ BTV Antwerpen	Tel. 03 216 28 90	btv.antwerpen@btvcontrol.be
☐ BTV Brabant-Wallon	Tel. 081 65 84 59	btv.brabantwallon@btvcontrol.be
☐ BTV Brussel	Tel. 02 230 81 82	btv.brussel@btvcontrol.be
☐ BTV Hainaut	Tel. 064 33 64 55	btv.hainaut@btvcontrol.be
☒ BTV Liège	Tel. 04 253 19 72	btv.liege@btvcontrol.be
☐ BTV Limburg	Tel. 011 42 18 34	btv.limburg@btvcontrol.be
☐ BTV Namur / Luxembourg	Tel. 083 21 35 27	btv.namur@btvcontrol.be
☐ BTV Oost-Vlaanderen	Tel. 09 252 45 45	btv.oostvlaanderen@btvcontrol.be
☐ BTV Vlaams-Brabant	Tel. 016 63 47 45	btv.vlaamsbrabant@btvcontrol.be
☐ BTV West-Vlaanderen	Tel. 056 70 54 05	btv.westvlaanderen@btvcontrol.be

Date de l'examen: 20/08/18

Personnes présentes:

V. réf.: N. rét.: N° Rapport: [illegible]

RAPPORT DE L'EXAMEN D'UNE INSTALLATION GAZ POUR BUTANE OU PROPANE COMMERCIALE EN PHASE GAZEUSE DÉTENDUE AVEC UNE PRESSION DE SERVICE MAXIMUM DE 5 BAR

☒ mise en service ☐ périodique

Lieu de l'examen: Dizier Bihay sous Bihay n° 11 N 04 6894 Heyd

PROPRIETAIRE: M Neim. Renard

Adresse:

DEMANDEUR: idem

Adresse:

INSTALLATEUR: idem

Adresse:

N° TVA:

Utilisateur de l'installation:

1. DESCRIPTION GENERALE ET CARACTERISTIQUES :

Installation: ☒ nouvelle ☐ existante ☐ extension ☒ partie de l'installation ☐ mobile

Gaz: ☐ butane ☒ propane; Récipient *(code R)*: ☐ bouteille ☐ bouteilles en batterie ☒ citerne de propane Eurogas; ☐ description: schéma en annexe

Détendeurs: ☐ détente unique ☒ double détente commune ☐ double détente individuelle

(Signification des codes: voir verso)

Code: S 1, marque: Rego, modèle: LV140, MOP$_{sortie}$ [mbar] : 37, Q [kg/h] : 2,6.

Code: 2, marque: , modèle: , MOP$_{sortie}$ [mbar] : , Q [kg/h] : .

Code: 3, marque: , modèle: , MOP$_{sortie}$ [mbar] : , Q [kg/h] : .

Code: 4, marque: , modèle: , MOP$_{sortie}$ [mbar] : , Q [kg/h] : .

Code: 5, marque: , modèle: , MOP$_{sortie}$ [mbar] : , Q [kg/h] : .

Code: 6, marque: , modèle: , MOP$_{sortie}$ [mbar] : , Q [kg/h] : .

Tuyauteries et accessoires *(codes H, M, L)* (diamètre, matériau, volume, emplacement, flexibles, robinets, bouchons, compteurs, ...):

citerne vers compteur Eurogas

18ø, 28ø vers les chaudières

Appareils *(code U)* (marque/modèle, type, puissance nominale [kW], N° de série, emplacement, description conduit d'évacuation, ...):

→ ch. Vaillant ecoTEC Pro Type C13 P: 28 kW

2. EXAMEN: Selon l'état actuel (des parties) de l'installation gaz examinée(s) et pour autant que l'examen visuel soit possible:

☒ **2.1. Examen de conformité** selon l'instruction de travail 10Id032. Et selon la (les) norme(s) NBN D51-006, NBN B61-001 et NBN B61-002 qui sont d'application sur (des parties de) l'installation examinée(s) (matériel, construction, exécution, ventilation, évacuation, ...); et selon point 2.2.

☒ **2.2. Les essais** selon l'instruction de travail 10Id032. Et sur base des observations conjointes suivantes : absence de la formation de bulles sur toutes les parties accessibles lors du badigeonnage au produit moussant, et une mesure de pression pendant une période suffisante. La période : c'est le temps nécessaire pour le badigeonnage, et est en fonction du volume de l'installation et de la situation, cette période a une durée minimale selon l'instruction de travail. Les essais :

- ☐ Essai de résistance mécanique: sans les éléments qui ne peuvent pas résister à la pression d'essai. Instrument de mesure: manomètre.
  Pression(s) d'essai(s): Si MOP ≤ 0,1 bar, alors ≥2,5.MOP; Si 0,1 bar < MOP ≤ 2 bar, alors ≥1,75.MOP; Si 2 bar < MOP ≤ 5 bar, alors ≥1,4.MOP. Fluide d'essai: ☐ air, ☐ gaz inerte.
- ☒ Essai d'étanchéité: Instrument de mesure: ☐ manomètre, ☐ compteur gaz classe ≤ G6.
  Pression(s) d'essai(s): ☒ MOP, ☒ ≥150 mbar et ≥ MOP. Fluide d'essai: ☒ air, ☐ gaz inerte, ☐ gaz propane ou butane.

3. CONSTATATIONS ET/OU NOTES:

- absence de schéma isométrique
- fuites sur l'installation non localisées
- Terminal Type C13 non conforme selon NBN 61-002
- pression fixation adéquat des conduits
- bouchés les ouvertures vers l'intérieur du bâtiment
-

Note de contrôle ne prend pas en les parties visibles et accessibles

4. CONCLUSION:

☐ ~~A. Suite à l'examen il apparaît que l'installation examinée est conforme.~~

☒ B. Suite à l'examen il apparaît que l'installation examinée n'est **pas conforme**.

☐ ~~C. L'examen selon le **point 2.2.**, a donné **satisfaction**.~~

☒ D. L'examen selon le **point 2.2.**, n'a **pas** donné **satisfaction**.

5. COMMUNICATIONS ET DEVOIRS: voir verso

6. ANNEXES: ☐ N° rapport BTV ☐ Sous-traitance (*) ☐ Schéma d'installation ☐ Preuve du marquage CE et déclaration EG, des tuyaux DN > 25 mm sur MOP > 0,5 bar. (Directives Européennes Equipements sous Pression)

L'agent visiteur, (N°, nom, signature)

Pour le Directeur,

Soussigné pour lu et informé, (nom, signature)

* VERSLAG – RAPPORT *

Siège social : Rue Neerveld 109, boîte 6, B-1200 Bruxelles

BELAC INSP 115